

Janvier 2020

N°133

Nouvelles de Quéménéven

Keleir Kemeneven

Mairie : 2 rue Saint Laurent

29180 Quéménéven

Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : mairie-quemeneven@wanadoo.fr

Calendrier

23 janvier

Retrouvailles et loisirs

Galette des rois

24 janvier

Conseil municipal

24 janvier

Tro-Héol spectacle

25 janvier

Goûter du CCAS

26 janvier

Kémé en fêtes

Après-midi jeux

8 février

Assemblée générale
de retrouvailles et
loisirs

Site web de la mairie

www.quemeneven.bzh

petitjaune@orange.fr

Les vœux du Maire

Cette année la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité revêtait un caractère particulier car elle marquait la fin du mandat d'Alain Le Quellec après 12 années passées à la tête de la commune.

Monsieur le Maire souligne l'importance de la culture. La culture permet à l'homme de s'élever au-dessus de lui-même. La culture est une aspiration à la liberté, elle suppose un recul par rapport aux événements, aux hommes et aux choses. En favorisant l'éveil aux richesses que chaque milieu et que chaque individu possède. La culture "établit un trait d'union entre les autres et soi-même" ; elle permet de communiquer, elle est rencontre de l'autre.

Il dénonce l'injustice budgétaire entre les petites communes et les grandes communes. Les dotations dans les villes sont deux fois plus importantes que dans le monde rural. Cette mesure est incompréhensible. Tout comme l'attribution de compensation, une source d'injustice, en sachant que la communauté verse à certains 300 € par habitant et que d'autres doivent payer 30 € par habitant. « C'est un système de fous ».

Après avoir rendu hommage à Bernard Crouan, ancien maire (1995-2008) décédé le 29 décembre, Alain Le Quellec remercie ses conseillers, ainsi que le personnel communal, les enseignants, les associations, la bibliothèque et la compagnie Tro-Héol.



bonne année 2020

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les tarifs communaux pour 2020 en fonction de l'inflation.

TARIFS COMMUNAUX	VOTE
SALLE MUNICIPALE	
Tarif "Quéménévenois" sans chauffage	238.00 €
Tarif "Quéménévenois" avec chauffage	260.00 €
Tarif Personnes ou associations extérieures à la commune sans chauffage	478.00 €
Tarif Personnes ou associations extérieures à la commune avec chauffage	498.00 €
Associations communales	0.00 €
Caution (pour les Quéménévenois)	550.00 €
Caution (hors commune)	884.00 €
RESTAURANT SCOLAIRE	
Repas 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	2.84 €
Repas 3 ^{ème} enfant	2.13 €
Repas 4 ^{ème} enfant	1.39 €
Repas Adulte	4.47 €
GARDERIE	
Matin	1.15 €
Soir	1.15 €
TRANSPORT SCOLAIRE	
1 enfant	37.50 €
2 enfants	64.47 €
3 enfants	74.66 €
par enfant le matin ou le soir	24.72 €
BIBLIOTHEQUE	
Abonnement annuel par famille	13.15 €
Abonnement à compter du 01/08 par famille	7.20 €
Abonnement saisonnier	3.65 €
Vente du livre "Des Bretons dans la Grande Guerre"	30.00 €
Caution (pour les saisonniers)	86.00 €
PHOTOCOPIE	
Photocopie en Noir A4	0.15 €
Photocopie en Noir A3	0.30 €
Photocopie Couleur A4	1.00 €
Photocopie Couleur A3	2.00 €
CIMETIERE	
Concession de 2 m ² , mini-concession et emplacement pour bloc funéraire Durée : 15 ans	80.00 €
Concession de 2 m ² , mini-concession et emplacement pour bloc funéraire Durée : 30 ans	150.00 €
DROIT DE PLACE	
Commerçants ambulants occasionnels	30.00 €
Commerçants ambulants réguliers (annuel)	10.00 €
DIVERS	
Caution percolateur	150.00 €

La Commune de Quéménéven peut attribuer des subventions, sous conditions, aux associations communales qui en font la demande en mairie. Date limite de réception des demandes : Le 30 janvier 2020. Le bilan financier de l'année 2019 et le prévisionnel 2020 devront être joints à la demande.

Lotissement « Les Allées Romaines ». Pouvoir donné aux adjoints pour signer les actes de vente.

Considérant la nécessité de pouvoir honorer les rendez-vous chez le notaire pour les ventes, il est demandé au conseil municipal d'autoriser, en cas d'empêchement du Maire, les adjoints au Maire à signer les actes de vente pour les « Allées Romaines ».

Monsieur le maire informe le Conseil municipal que quatre lots ont déjà trouvé acquéreur au lotissement « Les Allées Romaines » et qu'un autre lot a été réservé.

Elections municipales : Pour pouvoir voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, il est possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Plusieurs possibilités :

- En mairie (se munir de sa carte nationale d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. ▪ En ligne sur service-public.fr (numériser les pièces justificatives).
- Par courrier (joindre le cerfa n° 12669*02 et copie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile).

Désormais, chacun peut vérifier si une personne est inscrite ou non sur les listes d'une commune, en se rendant sur la page ISE (<https://www.service-public.fr/particulier/vosdroits/service-enligne-et-formulaire/ISE>) et en fournissant les noms, prénoms et date de naissance de la personne recherchée.

Pour toute demande de rectification des informations d'état civil inscrites sur la carte électorale, l'électeur concerné doit solliciter la rectification des données sur service-public.fr. (demande de correction d'état civil auprès de l'INSEE).

Informations :

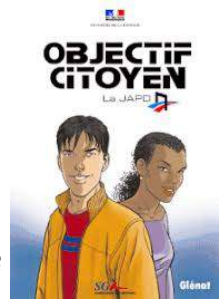
Recensement Militaire :

Les jeunes doivent se faire recenser à la mairie juste après la date anniversaire de leurs 16 ans.

Présenter votre pièce d'identité et le livret de famille.

La mairie remet une attestation de recensement.

Après avoir procédé au recensement il est obligatoire d'accomplir une journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Parcours santé : Bien vivre sa retraite.

Une conférence « Bien vieillir et prendre soin de sa santé » a eu lieu le lundi 20 janvier à la salle municipale. A la suite de cette conférence, quelques participants se sont inscrits à un cycle d'ateliers composé de 6 séances de 2 heures sur les thématiques suivantes : entraîner sa mémoire utilement, prendre soin de soi par l'alimentation, mobiliser et tonifier son corps, s'épanouir dans ses relations sociales et familiales.

Ce parcours de 6 séances est gratuit. Ce programme est mis en place grâce au soutien de la commune de Quéménéven, de Quimper Bretagne Occidentale, de la Conférence des Financiers du Finistère, de l'ARS (agence régionale de santé) et Pour Bien Vieillir Bretagne.



Jeunes lycéennes étrangères : Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Sylvain PICHON

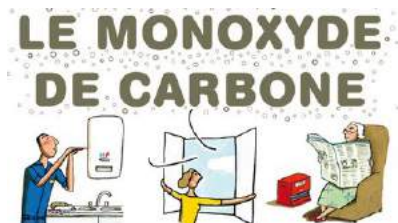
contact@speakandgo.fr 02.98.90.23.65 / 06.58.22.72.94



Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des **intoxications au monoxyde de carbone (CO)**, lourdes de conséquences sur la santé et dont les médias nationaux et locaux se font largement l'écho.

Provoquant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de **production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation. Le maintien d'une **aération permanente** dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.



En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les **consignes** sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ; ▪ Faire évacuer les lieux ; ▪ Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;

Le comptage des oiseaux des jardins en 2020 : les 25 et 26 janvier 2020 !

LE JOUR-J : [JE SAISIS MES OBSERVATIONS EN LIGNE](#)



Comment participer ? Cette opération est à la portée de tous. La méthode est simple :

- Choisir un **lieu d'observation** (votre jardin, votre école, votre lieu de travail, un parc...) et une journée (samedi ou dimanche).
- **Observer et noter pendant 1 heure tous les oiseaux que vous verrez dans ce même lieu.** [Saisissez vos données en ligne](#) ou retrouvez ici le [formulaire papier](#)

Afin d'éviter de compter les mêmes oiseaux plusieurs fois : **ne noter dans le tableau de saisie que le nombre maximum d'individus vus en même temps !**

Deux solutions pour nous retourner votre fiche d'observation [téléchargeable ici](#) : Par La Poste, en nous renvoyant la fiche d'observation à découper sur [le dépliant](#)

> Par internet, en remplissant le [formulaire en ligne](#)

ou en scannant le formulaire du dépliant et en le renvoyant à : enquetes-geoca@orange.f

Assemblée Générale du club de gym de Quéménéven

Le lundi 13 janvier les nombreuses adhérentes du club de Gym de Quéménéven se sont retrouvées, après une séance de sport, pour la traditionnelle galette des rois.

Ce fut également l'occasion d'élire un nouveau bureau

- Karine Rognant : Présidente
- Chantal Pennarun : Trésorière
- Emilie Godefroy : Secrétaire
- Madeleine Gouriten : Vice Présidente
- Aurélie Le Foll : Membre du bureau
- Colette Bossennec : Membre du bureau

Possibilité de s'inscrire tout au long de l'année.

70 € l'année ou 30 € les 10 séances.

Renseignement auprès de Karine Rognant : 06 31 65 04 31



L'agence postale.

Plus d'attente sous la pluie, puisque depuis le 13 janvier l'accueil de l'agence postale se fait dans les locaux de la mairie.

Les horaires restent inchangés : du lundi au vendredi de 9 h à 11h 15,

le samedi de 9 h à 12 h.

En l'absence de la préposée, l'agence postale est fermée.



Le Topoguide « Randonnées » est en vente à la Mairie de Quéménéven au prix de 5 €.

Trouvé. Une boucle d'oreille argent. Contact mairie : tél. 02 98 73 53 33.

Courriel : mairie-quemeneven@wanadoo.fr



Moments festifs à Quéménéven



L'arbre de Noël de l'école publique a eu lieu le vendredi 21 décembre, à la salle municipale. Les enfants de toutes les classes ont chanté, en Anglais pour les plus grands, devant les parents et grands-parents invités pour le goûter. L'après-midi s'est conclu par la distribution de cadeaux.



La galette des rois, un joyeux moment à la cantine



Mardi 14 janvier, l'ambiance était joyeuse au restaurant scolaire qui proposait en dessert la galette des rois. Un grand moment où le sort désigna les reines et les rois du jour. Chaque enfant couronné a choisi sa reine ou son roi.

Les rois et reines de l'année 2020 sont : Jules, Tom, Dorian, Alana, Lilwenn et Elsa.

Un conte de Noël, en musique, à la bibliothèque.



L'histoire du Ti " tambour" Dans une petite ville, un petit batteur en plomb apparaît sur le seuil de la porte d'un enfant. Le batteur joue souvent pour le petit garçon et lui réchauffe le cœur. Mais un jour, le batteur est accidentellement jeté à la poubelle. Commence alors un voyage qu'il n'aurait jamais imaginé. Le petit batteur va réchauffer bien des cœurs lors de son périple. Mais retrouvera-t-il le petit garçon qu'il aime tant ?

L'association Retrouvailles et Loisirs

Après plusieurs parties de jeux, L'après midi s'est poursuivi par un goûter où chacun a pu déguster la bûche de Noël, dans une ambiance très agréable. Cet après midi du 19 décembre restera un excellent moment convivial partagé dans la joie de Noël...



Kémé en fêtes vous invite le 26 janvier
à la salle municipale de 14 h à 18 h
Pour un Après-midi jeux

1 €

Gâteaux maisons et galettes des rois.



Retrouvailles et Loisirs :

Galette des rois le 23 janvier.

Assemblée générale le 08 février suivi d'un repas chez Quelven.



Fernanda Cabral, chanteuse brésilienne, présentera son nouvel album « Tatuagem Zen »

le vendredi 24 janvier à 21h lors d'une répétition publique chez Tro Heol.

Lors de cette soirée chez Tro Heol, Sarah Floch (chant) et Anna Walkenhorst (plasticienne sonore) l'accompagneront exceptionnellement.

Avec près de deux décennies de travail en tant que chanteuse et compositrice, Fernanda Cabral s'est construit une solide carrière internationale en Europe et au Japon, se produisant au Midem à Cannes, au BlueNote de Tokyo, GalapaJazz, au Sónar de Barcelona, entre autres...

Réservation au : 02 98 73 62 29 Mail : contact@tro.heol.fr



Bibliothèque

La bibliothèque organise le vendredi 14 février 2020 de 18 h 30 à 20 h30 un atelier sur la connaissance de soi.

La connaissance de soi fait partie des compétences psychosociales indispensables afin de mener une vie satisfaisante, de maintenir un état de bien être et d'adopter un comportement approprié et positif en toutes situations.

Cet atelier est gratuit. Renseignement au : 06 31 04 68 71. Dominique Louvel, diplômée en Psychologie Sociale, répondra à toutes vos questions .

Goûter du CCAS, le samedi 25 janvier 2020 à 15h.

Pour assister au goûter de Noël, les personnes âgées de 70 ans et plus, ainsi que celles qui auront 70 ans cette année, doivent s'inscrire en mairie le 21 janvier au plus tard au : 02 98 73 53 33

Le Topoguide « Randonnées » est en vente à la Mairie de Quéménéven au prix de 5 €.

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Finistère

Le petit jaune : Vous pouvez faire parvenir vos articles à : petitjaune@orange.fr

Site web de la mairie

www.quemeneven.bzh